



## Comité Syndical du 8 juillet 2021 PROCES VERBAL

PÔLE TERRITORIAL  
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

L'an deux mille vingt-et-un, le huit juillet à dix-huit heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Haux.

Date de convocation du Comité syndical : 24 juin 2021

Secrétaire de séance : Nathalie ZEFEL

Présents à 18h :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
<b>CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS</b>					
DALLA LONGA	Marie-France	×	BOUDON	Chantal	×
FAVORY	Jean		SHERIFFS	Colin	
MAULUN	Frédéric	×	GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie	×	LAPUYADE	Arlette	×
<b>CDC LES COTEAUX BORDELAIS</b>					
AUBIN	Maryse	×	AVINEN	Marc	
JOUCREAU	Michel		BONNIER	Patrick	×
LHOMET	Sylvie	×	ZIMMERLICH	Julia	
GUERIN	Christine		CHAMPALOU	Karine	
DESTRUEL	Philippe		LABBÉ	Hélène	
<b>CDC DU SECTEUR DE SAINT-LOUBES</b>					
QUENNEHEN	Vincent	×	LA MACCHIA	Bruno	
MARTIN	José		YANINI	Daniel	
MOREAU	Luc		DA COSTA	Laëtitia	
FAVRE	Emmanuelle		KOUTCHOUK	Harrag	
COTSAS	Pierre		SEVAL	Pierre	
BAGOLLE	Céline	×	AYAYI	Sylvie	
<b>CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS</b>					
MONGET	Alain	×	ROUGIER	Frédéric	×
HARRIS	Anne		SCHOMAECKER	Denise	
ZEFEL	Nathalie	×	CASTAING	Corinne	
GOEURY	Céline		CHAZALLET	Patrice	×
BARRABES	Xavier	×	DELPONT	André	×
<b>CDC DU CREONNAIS</b>					
ZABULON	Alain	×	MONNERIE	François	×
PAGÈS	Bernard	×	LAFON	Maryvonne	×
CHIRON- CHARRIER	Marie- Antoinette		BARTHET- BARATEIG	Romain	×
BOIZARD	Alain		JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 23 titulaires

Quorum : 12

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 21

Délégués excusés en cours de séance : avant la délibération 19/2021 : Alain Zabulon, Maryse Aubin, Patrick Bonnier

Délégués représentés : 0 (pouvoir de à )

Délégués représentés en cours de séance : 0 (pouvoir de à - heure)

Suppléant ayant pris part au vote :

pour la Cdc du Créonnais, les 3 suppléants

pour la Cdc Portes Entre-deux-Mers : Patrice Chazalet et Frédéric Rougier

pour la Cdc Rurales E2M : Chantal Boudon

## **Préalable**

Alain MONGET ouvre la séance. Il remercie Emilie DOUENCE du CHATEAU PENEAU et Romain BARTHET-BARATEIG, Maire de Haux pour leur accueil.  
Il accueille : Florence Harribey, Sénatrice de la Gironde

## **Information :**

Présentation par **Entre-deux-Mers Tourisme de la stratégie touristique du territoire, de l'offre de service.**

Sont présents : Raymond Vallier - Président, Christophe Miqueu - Vice-président Relations territoriales, Bernard Pagès - Trésorier, Aurore Dalla Santa - Directrice.

Présentation par le Directeur de l'Office de Tourisme de Bordeaux, du travail réalisé avec le territoire.

## **Validation du procès-verbal du Comité syndical du 20 mai 2021**

### **Délib. 19 2021**

Les délégués sont invités à intervenir afin d'apporter des rectifications éventuelles. L'approbation ne donne pas lieu à engagement de discussion.

Ce point n'appelle pas de remarques.

Le procès-verbal du Comité syndical du 18 mars 2021 est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

## **Validation du Contrat de Relance et de Transition Ecologique - convention cadre**

### **Délib. 20 2021**

L'objectif ce contrat est présenté en séance. La convention cadre a été au préalable transmise aux délégués du Comité syndical.

Ce contrat est coordonné et animé par le PETR et l'Etat ; et couvre le territoire du Cœur Entre-deux-Mers, soit ses 5 communautés de communes :

- Communauté de communes du Secteur de Saint Loubès
- Communauté de communes Les Coteaux Bordelais
- Communauté de communes du Créonnais
- Communauté des communes Rurales de l'Entre-deux-Mers
- Communauté de communes des Portes de l'Entre-deux-Mers

Le CRTE du Cœur Entre-deux-Mers est fléché sur les objectifs du projet de territoire Ambition 2030 qui pour nombre d'entre eux correspondent aux enjeux du plan de relance.

Le travail réalisé sur le CRTE pourra servir à différents niveaux :

#### Pour les Communautés de communes :

- illustrer le projet de territoire de la cdc avec de l'opérationnel
- avoir un panorama complet, pour les 6 ans du mandat, des projets de son territoire, des territoires voisins...classés par objectif d'Ambition 2030.
- avoir un outil de programmation du territoire : fonds publics investis, types de projets, thématiques prioritaires.

Pour les Mairies, les syndicats : identifier ce qui se fait sur les territoires voisins, échanger sur les réalisations, retour d'expérience...

#### Inscrire des actions de coopération avec notamment Bx Métropole

#### Pour le PETR

- identifier les thématiques et projets sur lesquelles il faudra en priorité aller chercher des financements,
- Identifier s'il y a des mutualisations à proposer, des services
- regarder l'éligibilité des projets aux fonds de la Région, Leader, Feder (et peut être du Département)
- établir les futurs contrats financiers
- alerter de manière spécifique les maîtres d'ouvrage quand des fonds sont portés à notre connaissance

Les remarques sont les suivantes :

A Monget : remercie chacun pour le travail effectué sur ce dossier. Le 4 août une réunion avec les 5 CC aura lieu à la préfecture, l'objectif étant de montrer à la préfecture que le territoire est uni dans cette démarche. Nous aurons un rôle d'alerte et d'interrogation. La signature de la convention cadre du contrat aura lieu le 30 août, nous souhaitons que le 30 août soit uniquement dédié à notre territoire (pas de signature commune avec d'autres territoires). Dans un souci de transparence, l'ensemble des 700 projets recensés 2021-2026 sont accessibles via les communautés de communes (Dgs et Président). A ce jour nous n'avons pas d'éléments sur les enveloppes financières, nous allons certainement travailler à moyens constants. Si un projet n'est pas retenu via le CRTE, il pourra tout de même être déposé hors CRTE. Nous cherchons encore la plus-value du CRTE. Nous devons signer ce contrat, nous devons être unis et avoir un discours complémentaire car nous sommes pour le moment déçus du résultat. Nous transmettons également ce message à nos parlementaires qui nous accompagnent, et je les en remercie. Il serait important que le département puisse avoir aussi un contrat avec le territoire.

Mme Harribey : aujourd'hui nous n'arrivons pas à voir la répartition du plan de relance. Vous êtes un des Pôles innovants. J'ai été attentive à vos remarques sur le CRTE. Nous allons certainement demander une mission d'information car il y a des enjeux sur ce sujet pour les territoires.

M Quennehen : le volet énergétique est pourtant prioritaire, mais il a été en grand partie écarté.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité,

- Autoriser le Président à signer le CRTE 2021-2026 qui sera établi.
- Autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

#### **Budget principal – Décision modificative 4 – achat de mobilier et matériel informatique Délib. 21 2021**

Suite à la location d'un nouveau local à Targon (salle Victor Hugo), il est nécessaire d'acheter de nouveaux bureaux et du matériel pour le raccordement au réseau :

Considérant les besoins suivants :

Section de d'investissement :

Diminution de crédits		Augmentation de crédits	
20 – 2051 Concessions et droits similaires	2 500,00	21 - 2183 Matériel de bureau et matériel informatique	1 000,00
		21 – 2188 Autres immobilisations corporelles	1 500,00
Total	2 500,00	Total	2 500,00

Ce point n'appelle pas de remarques.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité,

- de valider cette décision modificative ;
- d'effectuer les virements de crédits nécessaires.

Non soumis à délibération :

- a. Leader : vidéos paroles d'acteurs
- b. Ambition 2030 - étapes à venir : 16 septembre atelier feuille de route du Pôle avec le comité syndical.
- c. Plaquette offre de service Espace Agri-Alim
- d. Point sur l'avancement de l'observatoire du foncier agricole : nombre de communes, avancement des travaux, etc.
- e. Évènement jardins partagés
- f. Évènement « Défi Foyer alimentation positive »
- g. Liste des décisions du Président (Sans objet)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.